

REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail-Justice-Solidarité



Ministère de l'Agriculture  
Projet de Développement de la Chaîne de Valeur du Riz (PDCVR)

Avis d'Appel d'Offres Nationale (AAON) N°01/MA/PDCVR/BND/AON/06/2026

Le Ministère de l'Agriculture à travers le Projet de Développement de la Chaîne de Valeur du Riz (PDCVR) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget national exercice 2026 des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à *la fourniture de 250 tonnes d'engrais et de 630 litres d'herbicides en faveur Projet.*

Lot unique	Description détaillée de l'article	Quantité
ENGRAIS		
1	NPK	150 tonnes
2	UREE	100 tonnes
HERICIDES		
3	Herbicide total	280 litres
4	Herbicide sélectif	350 litres

Les Engrais et Herbicides seront fournis sur les sites indiqués par le projet, dans un délai de Soixante Quinze (75) jours.

Le Projet de Développement de la Chaîne de Valeur du Riz (PDCVR) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces intrants. Aucune offre par variante ne sera prise en compte.

La participation à cet Appel d'Offre National Ouvert concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offre et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

Projet de Développement de la Chaîne de Valeur Riz représenté par Monsieur Sékou DIALLO, Coordonnateur du Projet - Tel. : (+224) 622 62 25 83 - Email : [diallo.seck7@gmail.com](mailto:diallo.seck7@gmail.com) ou auprès de Paul II LOUA, Responsable de la Passation des Marchés du Projet – Tél. 621 36 17 83 et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres entre 9 heures et 15 heures GMT du lundi au jeudi et de 9 heures à 13 heures le vendredi.

Les exigences en matière de qualification sont : (Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

Une redevance de 0.60% du montant hors taxes sera payée à l'ARMP par le titulaire du marché dont les modalités sont définies par voie réglementaires.

Les frais d'immatriculation du marché de 0,3% du montant hors taxes seront payé à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics par le titulaire du marché.

Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français à l'adresse mentionnée ci-dessus à compter du **Lundi 15 Juin 2026** contre un paiement non remboursable de : **Trois Millions Francs Guinéens (3 000 000 FG)**.

Le montant est réparti comme suit :

- a. 50% au compte N°41 110 71 « Receveur central du trésor » ;
- b. 30% au compte N° 201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
- c. 20 % au compte de l'autorité contractante par un versement au comptant.

Le document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats après présentation des reçus de versement.

Les candidats devront déposer la version physique des offres rédigée en langue française en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies au siège du **Projet de Développement de la Chaîne de Valeur Riz**. **En plus du dépôt physique, Le Soumissionnaire est tenu de déposer une version électronique de l'offre sur clé USB.**

Le dépôt physique est fait à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les offres vont être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : **Kaporo Cité - Siège du Projet de Développement de la Chaîne de Valeur Riz représenté par Monsieur Sékou DIALLO, Coordonnateur du Projet - Tel. : (+224) 622 62 25 83 - Email : [diallo.seck7@gmail.com](mailto:diallo.seck7@gmail.com) ou auprès de Paul II LOUA, Responsable de la Passation des Marchés du Projet – Tél. 621 36 17 83 – Email : [paulloua73@gmail.com](mailto:paulloua73@gmail.com) le mercredi 15 Juillet 2026 à 10 heures GMT.**

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse : **Kaporo Cité - Siège du Projet Régional de Développement de la Chaîne de Valeur Riz le mercredi 15 Juillet 2026 à 11h00.**

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **Trente Sept Millions Cinq Cent Mille Francs Guinéen (37 500 000 GNF)** qui demeurera valide pendant trente (30) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre. En cas de prorogation du délai de validité de l'offre, la garantie de soumission sera prorogée du même délai.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Conakry, le 12 Juin 2026

Le Coordonnateur National



Sékou DIALLO

